

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2023

### Délibération n° 06

**Date de convocation**

17.03.2023

**Date d'affichage**

22.03.2023

**Nombre de  
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 28

votants : 34

**Affaire suivie par :**

C. Lacombe-Cordier,  
Directrice  
Communication,  
Innovation et Moyens  
Généraux

**Objet : Présentation du bilan 2022 de la charte de proximité**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

**Présents**

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. C. DELPUECH – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. JM. GUILBOT – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. D. VIGNEULLE – M. F. BOURDEAU – Mme M. GEORGET – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUI – M. E. ALAMAMY – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – Mme KD. ILLMANN – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme A. ADJELI – M. D. ROUSSAUX – M. P. PELLOUX.

**Absents représentés**

Mme LM. LODE-DEMAS par M. E. ALAMAMY – M. G. ALAPETITE par M. G. GEOFFROY – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par Mme C. KOZAK – M. Y. LERAY par M. J. SAMINGO – M. FC. YOUNBI NGAMO par Mme H. KIRCALI – M. J. RANQUE par M. B. ZAOUI

**Absente**

Mme A. MEJIAS

Monsieur John SAMINGO a été élu secrétaire de séance.

**Monsieur John SAMINGO, rapporteur, soumet au conseil municipal le rapport suivant :**

Le Conseil municipal du 19 octobre 2020 a adopté la charte de proximité visant à développer des outils pour compléter l'action des conseils de quartier dont le fonctionnement a été repensé, à multiplier les temps de rencontres entre habitants et élus, à permettre d'améliorer qualitativement la relation avec les habitants et surtout à encourager ces-derniers à s'exprimer grâce à des outils adaptés.

Durant l'année 2022, la charte de proximité a pu être mise en œuvre.

Il vous est donc proposé aujourd'hui de prendre acte du bilan annuel présenté en annexe qui dresse un état de ce qui a été réalisé pour chaque outil de la charte (signalements, facebook live, permanence des élus, visites de quartier, journée citoyenne et conseils de quartier).

Dans le cadre du conseil de quartier Est, une action était encore à présenter au Conseil municipal concernant l'amélioration de la zone d'entrée de ville par la rue Albert Einstein. Cette zone n'est pas achevée et relève de la compétence essentiellement de l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart et de Grand Paris Sud. Aussi l'action est uniquement présentée au Conseil municipal avec un résumé de l'état d'avancement et de prise en compte des demandes des habitants.

**Au vu de ces éléments, je vous propose d'adopter la délibération suivante :**

VU le Code général des collectivités territoriales dans ses articles L.2143-1, L.2122-2-1 et L.2122-18-1

VU la loi n°2022-276 du 27 février 2022 relative à la démocratie de proximité,

VU la délibération n°3 du conseil municipal du 19 octobre 2020,

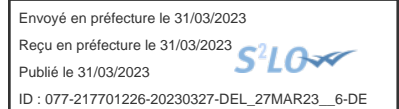
VU l'avis de la commission Aménagement et Développement durables

CONSIDERANT que la ville a souhaité intégrer les conseils de quartier dans une démarche globale inscrite dans une chartre de proximité et de relations aux citoyens qui intègre plusieurs autres outils.

CONSIDERANT que la ville souhaite dresser un bilan annuel du fonctionnement de chaque outil en particulier et de la démarche dans son ensemble,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**



**PREND ACTE** du bilan de la charte de proximité tel qu'il est joint en annexe et de l'action (incluse dans le bilan de la charte de proximité) concernant l'entrée de ville par la rue Albert Einstein proposée par le Conseil de quartier Est,

Combs-la-Ville, le 27 mars 2023

**Le Maire**  
**Guy GEOFFROY**



**Le secrétaire de séance**  
**John SAMINGO**



Pour : 30

Contre : -

Abstentions : 4 (M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme A. ADJELI)